

UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE PRÈS DE 100 HA



Le 26 septembre dernier, une permanence d'information sur le projet de parc photovoltaïque à Taller était organisée par la société RES, porteuse du projet, à l'intention de la population.

Quelques rappels s'imposent pour une meilleure compréhension :

Ce projet serait implanté sur des parcelles impactées par les tempêtes de 1999 et 2009, restées en friche faute de moyens pour les replanter (aucune subvention, puisque Taller a toujours fait le choix de ne pas adhérer à l'ONF)

Toute une série de mesures de compensation de défrichement et environnementales sont associées, qui l'impactent lourdement

L'ancienne équipe municipale a signé en 2017 une promesse de bail pour une superficie de 200 ha environ de friches forestières, qui nous lie à RES pour une durée de 120 mois (encore 87 mois restants)

Il nous est demandé de signer une nouvelle promesse de bail, cette fois-ci pour les mesures environnementales pour un peu moins de 100 ha, de parcelles dans différents stades de plantation, pour la durée restante du précédent bail. Pour la plupart, nous restons maîtres de l'exploitation, pour d'autres, non.

Certes, nous perdrons notre autonomie de gestion forestière (et je comprends que cela peut paraître difficile à accepter) sur les trois quarts de notre patrimoine, mais si le projet aboutit, les revenus de tout ce foncier consacré au projet dépasseraient de beaucoup ce que notre forêt, même en pleine exploitation, rapporterait, et ce, pendant 30 ans.

Un projet agropastoral est associé en parallèle, entièrement financé par le porteur de projet avec la création d'un à deux emplois. Nous mettons à disposition des parcelles pour le pâturage des bêtes.

Ce projet a déjà été inscrit au SCOT.

Le permis de construire sera probablement déposé en mars 2021, une révision de la carte communale est en cours, elle est nécessaire puisque les parcelles sur lesquelles les panneaux seront installés doivent passer du statut de forestières à celui de NEP (constructible à vocation photovoltaïque). Un nouveau zonage du centre bourg est également exigé. L'enquête publique est prévue pour l'été prochain.

Depuis le début de notre mandat, avec le soutien inconditionnel de la Communauté de Communes, nous avons défendu avec force ce projet auprès des Services de l'État, DDTM, Préfète, Sous-Préfète et nous persévérons jusqu'à une issue que nous espérons heureuse!

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La vitesse excessive des véhicules aux quatre entrées de village revient régulièrement dans les plaintes que nous recevons et reste une de nos préoccupations majeures. Toutes les hypothèses sont étudiées, certaines farfelues ou matériellement irréalisables, d'autres envisageables mais fort coûteuses, qui vont de l'installation de matelas berlinois ou «gendarmes couchés» à celle de nouveaux haricots centraux (tel celui de l'entrée direction Castets), de la pose de radars factices à celle de la plantation de haies rétrécissant la visibilité en bord de route, de l'opération «communication - coup de poing» à une demande répétée de contrôles par la gendarmerie...

Plusieurs de nos conseillers ont été chargés de faire une étude détaillée de ce problème, des solutions possibles, afin de trouver le moyen de faire ralentir les conducteurs indisciplinés. Au vu de ce qui s'est passé lors des récents travaux sur la RD42, avec le navrant constat de l'inconduite de certains automobilistes et conducteurs de poids lourds, qui ont délibérément ignoré, voire même déplacé les panneaux de déviation et d'interdiction, qui ont dévastés les accotements de la petite route des Gemmeurs, je crains que le plus gros travail reste la mauvaise éducation des gens, et que toutes les mesures que nous pourrions prendre ne suffiront pas.

NOS COMMERÇANTS RESTENT OUVERTS



Hormis le bar resté désespérément fermé, l'épicerie-tabac Dujol et la fromagerie Camiade sont restées ouvertes, ainsi que la pizzeria Dello qui a adapté ses horaires pendant le confinement, mais a fermé depuis l'instauration du couvre-feu de 20h.

Afin de les aider à maintenir leur activité et mieux traverser la crise, la Communauté de communes propose aux commerçants et artisans du territoire d'adhérer gratuitement (la 1ère année) à l'application Trezam. Depuis cette application, les clients peuvent commander directement en ligne.

Si d'autres commerçants ou artisans autres que ceux pré-cités, résidant à Taller, sont intéressés, nous les invitons à nous contacter en mairie.

L'application est disponible sur Android et iOS.

TALLER INFOS

Le petit journal d'information tallésien



N°1



UN CITY STADE POUR NOS JEUNES

L'appel d'offres lancé par l'ancienne équipe pendant le confinement a été réinitié pour pouvoir à la fois en modifier l'emplacement prévu et en améliorer la prestation.

Il nous a paru opportun de situer le city stade à l'emplacement du court de tennis vieillissant et peu fréquenté, l'économie de création d'une nouvelle dalle nous permettant de monter en gamme pour le reste de l'installation.

Agrément d'une piste de course, d'un troisième panier de basket et de trois éléments de «street workout», il devrait pouvoir contenter nos sportifs en herbe tout comme les plus aguerris.

Grâce à des subventions de la région Aquitaine, du département et de l'Agence

Nationale du Sport, notre city stade est financé à hauteur de 80%, la participation de la commune étant réduite à son minimum.

Les travaux ont duré une quinzaine de jours en novembre. Le city stade devrait donc être largement opérationnel pour Noël! Un beau cadeau que nous espérons apprécié par nos jeunes!

La peinture du sol ne pourra se faire qu'en mars, les conditions climatiques ne permettant pas de le faire avant.

Nous attendons les beaux jours pour son inauguration officielle.

En attendant, profitez-en bien tout en respectant ses abords...

ÉDITO



A l'aube prochaine de l'année nouvelle, je vous adresse, en mon nom, mais aussi au nom de tous les conseillers et de tous les agents municipaux de Taller, tous nos vœux les

plus sincères de bonheur, santé et réussite de vos projets. Les contraintes sanitaires ne nous permettant pas de vous convier en janvier aux traditionnels vœux du maire, c'est avec ce premier bulletin que je vous les souhaite, sincèrement et en toute amitié.

L'année 2020 restera longtemps gravée dans les mémoires, point n'est besoin de trop rappeler cette succession de protocoles sanitaires, parfois difficiles à admettre, mais pourtant toujours acceptés et suivis, alors que nous voyons rogné à chaque fois un peu plus notre besoin de nous réunir

Dans ce premier numéro, nous vous donnons un aperçu des dossiers que nous avons repris, et d'autres que nous avons engagés, depuis notre entrée en fonctions le 27 mai 2020. Je vous laisse juges de l'importance des décisions qu'il nous a fallu prendre, alors que le manque de temps et les contraintes sanitaires nous empêchaient de lancer le projet de commission citoyenne que nous avons promis lors de notre campagne électorale. Par le biais de cette commission, nous aurions souhaité vous convier à partager vos attentes, vos propositions, vos réflexions. Dès que le droit de nous rassembler dans notre chère salle des réunions nous sera à nouveau permis, la commission citoyenne sera lancée et nous vous y attendons nombreux.

C'est maintenant avec grand plaisir que je vous invite à lire le récit de nos actions des six premiers mois de notre mandat.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour 2021, et vous assure de notre implication totale et de notre écoute sans failles, dans l'intérêt de Taller et de tous les Tallésiens.

Bien amicalement,

Claire Luciano

– LE COIN DES SOUVENIRS –

A l'intention de ceux dont nous savons la mémoire infallible,

Nous sommes à la recherche de réponses à ces questions :

- de quand date la dernière rénovation du toit de la salle des réunions ?
- de quand date la dernière rénovation de la toiture de la mairie ?

AVEZ VOUS DE VIEILLES PHOTOS DES MOMENTS MARQUANTS DE NOTRE VILLAGE ?
Faites-les nous parvenir par mail : mairie.taller@wanadoo.fr

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET



≈ 80 Mwc
de puissance
installée



Soit la consommation
annuelle de
50 000 personnes



9000 tonnes
de CO2 évités
par an



Soit 1,8%
de la surface
de Taller

UN NOUVEAU LOGO POUR LA COMMUNE

Lors du dernier conseil municipal, la commission communication a présenté une série de modèles, afin de remplacer et moderniser le logo actuel.

La volonté était de retranscrire notre village, ancré dans son territoire, au dessin si singulier, mais non renfermé sur lui-même.

C'est ainsi que nous retrouvons la couleur verte de Taller, avec une police d'écriture s'inspirant de celle de notre salle des réunions.

L'élément visuel situé en dessous représente à la fois le bas d'une coquille Saint-

Jacques, mais également les sillons des plantations de pins, chers à notre village et son histoire.

A l'issue du conseil, ces deux variantes ont été plébiscitées et sont désormais soumises à vos votes! Pour voter, vous pouvez déposer un bulletin dans la boîte aux lettres de la mairie avec le logo choisi, votre nom, prénom et adresse ou répondre au sondage en ligne sur notre site internet!



 Retrouvez également les derniers actus de la commune sur notre page Facebook : Mairie de Taller

NOTRE ÉCOLE, NOS ENFANTS...

Malgré le protocole sanitaire maintenu, la rentrée scolaire s'est déroulée sans anicroches, au grand plaisir des enfants et de leurs familles qui attendaient le moment de retrouver leurs habitudes.

Cette année, les deux classes sont à deux niveaux, CP-CE1 pour la classe de Coralie Laiheugue, CE1-CE2 pour celle d'Ingrid Pietrera (qui a repris son temps plein).

Pour ce qui concerne les moments périscolaires, et afin de répondre au mieux aux besoins des parents, nous avons rallongé la durée de la garderie d'une demi-heure le matin et le soir et mis en place des ateliers ludiques le jeudi et le vendredi après la classe, animés par des professionnels et des bénévoles, afin de pallier l'absence de TAP dans notre école. Ateliers d'activités en extérieur (Initiation à la pétanque et au ballon ovale, jardinage...) ou d'éveil au bricolage, à l'art de la mosaïque et du dessin, à la réutilisation de matériaux de récupération, à la relaxation et à la lecture, toute une gamme de propositions pour nos

bambins que nous tâcherons de renouveler tout au long de l'année... Avec le deuxième confinement, il a fallu réorganiser les ateliers, car il nous était impossible de recourir au bénévoles. Les enfants ont donc atelier une fois par semaine, alternativement le jeudi ou le vendredi, et garderie gratuite le deuxième jour. La deuxième période des ateliers ludiques a commencé le 19 novembre et durera jusqu'à la deuxième semaine de janvier. En fin d'année, une «cérémonie» sera organisée pour permettre aux parents de venir admirer les œuvres de leurs enfants... Si la situation sanitaire le permet!!!

Nous avons également augmenté la prise en charge communale pour l'accueil des enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires aux ALSH de Castets et Rion-des-Landes, avec lesquels nous avons signé une convention. Les familles tallésiennes bénéficient de ce fait dorénavant du même tarif que les familles des autres communes du canton.

LA CRISE SANITAIRE ET SON IMPACT LOCAL

Point n'est besoin de revenir sur les multiples et récurrentes restrictions pour cause de COVID19. Chacun en a mesuré le douloureux impact dans sa vie personnelle et professionnelle.

A Taller, la vie sociale et associative s'est arrêtée net avec le confinement, a timidement repris avec l'arrivée de l'été, mais, à la rentrée, les arrêtés préfectoraux successifs, toujours plus limitatifs, ont bridé les rassemblements, et par là même, la vie associative.

Seules à avoir pu reprendre officiellement leurs activités, et encore «dans le strict respect des mesures barrières et du pro-

toque sanitaire», les activités périscolaires, celles de l'école de musique, de l'association du Yoga Tai Chi, de l'école de football du FC Marensin...

A l'heure où j'écris ces lignes, le deuxième confinement se termine, et nous n'avons aucune assurance de pouvoir organiser en 2021 nos rassemblements traditionnels. Ainsi, il n'y aura pas de cérémonie des vœux cette année.

On mesure à l'aune du succès du Telethon 2020, le besoin que nous avons tous de nous rassembler, pour une bonne cause, certes, mais aussi et surtout pour assouvir le besoin de contact humain et social.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI DU LUZOU (APE)

Association loi 1901 qui regroupe les parents d'élèves des écoles des communes de Taller, Laluque et Lesgor, elle a pour but d'aider les enseignants à réaliser leurs projets pédagogiques en finançant une partie du budget des coopératives scolaires.

Pour cela, elle organise pendant l'année scolaire 3 lotos à Laluque, le passage du Père Noël dans les écoles, la confection et la vente des beignets pour Carnaval en collaboration avec l'Amicale laïque et enfin le repas de la Kermesse avec une tombola. Nous avons arrêté d'autres manifestations pour absence de succès auprès du public comme la vente de sapins et le loto des enfants.

L'année 2020 est une année particulière avec la crise sanitaire qui a bousculé nos vies et organisations. Le confinement général de ce printemps ayant stoppé toutes activités, les versements aux écoles étaient plus faibles que les années précédentes, nos recettes également. Mais nous sommes heureux d'avoir bien anticipé les travaux de la salle des fêtes de Laluque, qui sont prévus pour l'année scolaire 2020/2021, et nos réserves financières nous permettent de financer avec tranquillité les projets des écoles cette année. Il nous faut tout de même réinventer de nouvelles façons de récolter de l'argent pour les écoles. Cela sera notre tâche principale cette année.

L'APE est heureuse d'avoir pu accueillir de nouveaux membres au sein de son équipe à la rentrée scolaire de cette année.

Pour tout renseignement n'hésitez à contacter Mme YURIC Stéphanie au 0672647503.

DES TRAVAUX DE RÉNOVATION POUR NOTRE ÉGLISE

Notre église va bénéficier d'ici la fin de l'année de travaux: son chauffage va être changé, et toute la charpente du bâtiment sera traitée. Les travaux seront financés à 80% par deux subventions, le Fonds d'Équipement des Communes (FEC) à hauteur de 11000€ et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour un montant de 8000€, le reste à charge pour la commune sera de 4800€.

VIE SOCIALE

La fin de l'année approche, et comme à chaque fois, nous aurons le plaisir de distribuer à nos plus anciens âgés de plus de 75 ans et aux Tallésiens en situation de handicap un petit colis de Noël.

Le confinement est difficile pour tout le monde, mais surtout pour les personnes isolées et seules, qui restent des jours et des jours sans voir quiconque.

Nous faisons le maximum pour faire le tour de tous, mais comptons sur la solidarité entre voisins pour rompre cet isolement autant que possible et nous faire remonter l'information si quelqu'un est en détresse.

CADRE DE VIE - ESPACES VERTS

Taller est largement jalonné d'espaces verts nécessitant des soins constants.

Avec les habituelles tailles d'automne des platanes de la place Guillaume Sanche et de la cour de l'école, il a été décidé de les relier par un treillage, quand cela était possible, afin d'étendre leur ombrage en été.

Outre la plantation d'hiver des différents bacs et pots (pensées et chrysanthèmes), nous avons décidé d'agrémenter au printemps le mur du cimetière de plants de glycine, afin qu'il se pare dès les beaux jours de son joli feuillage et de ses hampes bleues.

LA FORÊT, UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

L'entretien de notre patrimoine forestier nous tient à cœur. Cela faisait longtemps que l'achat d'un nouveau tracteur forestier paraissait nécessaire, et nous avons pris d'emblée la décision de lancer un nouvel appel d'offres.

Une demande de subvention auprès de la communauté de communes au titre du FEC (fonds de concours) d'un montant de 30 000€ a été renouvelée (celle qui avait été accordée en 2019 à la commune étant caduque) et nous avons eu le plaisir de la voir accordée lors du conseil communautaire du 14 décembre 2020. La commande pour un tracteur forestier New Holland T5.95 est donc lancée. Nous gardons l'ancien tracteur, vieux de plus de 30 ans, pour les travaux de tonte notamment.

Nous avons également relancé dès notre entrée en fonction les travaux de préparation à la plantation interrompus au printemps dernier sur deux parcelles d'une surface totale d'environ 22ha. La plantation des pins a duré 2 semaines en novembre, à raison de 1600 plants/ha, fournis pour moitié respectivement par Planfor et Alliance.

Dans le cadre des modalités de l'article L.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles, toute personne âgée de plus de 65 ans peut demander à figurer sur le registre nominatif des personnes vulnérables. Elle bénéficiera ainsi d'une surveillance par les services municipaux en cas de risque exceptionnel (crise sanitaire, événements climatiques majeurs, etc.).

Toutes les personnes âgées de plus de 75 ans ont déjà été sollicitées par notre équipe municipale. **Si vous êtes âgé entre 65 et 75 ans et souhaitez également bénéficier de ce service, veuillez vous mettre en rapport avec la mairie.**

FOURRIÈRE ET CHATS ERRANTS

31 communes et 2 communautés de communes (Pays d'Orthes et Côte Landes Nature) ont signé depuis quelques années une convention avec le syndicat du chenil de Birepoulet de Capbreton (lui-même en convention avec la SPA Côte Sud-Ouest) afin de lui déléguer la gestion du service de fourrière. Les chiens et chats domestiques trouvés en état de divagation sur ces territoires peuvent donc être déposés au chenil de Birepoulet, où, si l'animal est identifié, son propriétaire sera alerté afin qu'il le récupère, s'il ne l'est pas, il sera mis à l'adoption via la SPACSO après identification par puce électronique.

En ce qui concerne le problème des chats errants «sauvages», récurrent et de plus en plus préoccupant dans la plupart des communes, il relève toutefois exclusivement de la compétence des maires (art. L.212-10, L. 211-12, L.211-17, L.211-27 du CRPM).

A Taller, faute de structures adaptées, nous avons signé une convention avec l'association «Les Chats Loupés» et, depuis juin 2020, un certain nombre de chats adultes ont été capturés puis relâchés stérilisés sur le site de capture. De nombreux chatons ont été sauvés, placés en familles d'accueil puis adoptés par l'intermédiaire de l'association. Nous réfléchissons à créer une antenne tallésienne de l'association, destinée exclusivement à traiter le problème du village et soutenir par ses actions la municipalité pour régler petit à petit ce problème.

Je profite de l'occasion pour rappeler à tous ceux qui possèdent des chats la nécessité impérieuse de les stériliser, non seulement vous garantissez ainsi à vos animaux la qualité et l'espérance de vie qu'ils méritent, mais vous contribuez à la régulation de la prolifération des chats dits «libres». A l'origine des populations de chats errants, il y a TOUJOURS un couple de chats domestiques, dont la descendance a été abandonnée par des propriétaires inconscients!!!

